

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Aviva Investors - Climate Transition European Equity Fund, Catégorie K, parts de capitalisation, EUR, un compartiment de Aviva Investors (ISIN : LU1985004966). Le Fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : L'objectif du Fonds consiste à accroître la valeur de l'investissement de l'Actionnaire à long terme (5 ans ou plus), en investissant dans les actions européennes de sociétés réputées réagir efficacement au changement climatique.

Politique d'investissement : Le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés européennes qui cherchent des solutions au changement climatique et qui remplissent les critères d'éligibilité du Gestionnaire d'investissement. Toute société spécialisée dans les combustibles fossiles sera exclue. En outre, la politique d'investissement se divise en deux composantes :
- une composante Solutions, qui est allouée à des sociétés dont les biens et les services proposent des solutions pour ralentir le changement climatique ou s'y adapter ;
- une composante Transition, qui est allouée à des sociétés dont les modèles commerciaux s'alignent de façon constructive sur la transition vers une économie à faible émission de carbone et soutiennent ce processus.

Instruments dérivés et techniques : Le Fonds peut recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Soit l'utilisation des instruments dérivés fait partie de l'Investissement de base et, par conséquent, respecte les critères d'éligibilité, soit elle fait partie des autres participations du Compartiment qui ne sont pas soumises aux critères d'éligibilité.

Prêt de titres : Niveau attendu : 10 % du total de l'actif net, maximum : 20 %. Titres sous-jacents possibles : actions.

Stratégie : Le Gestionnaire d'investissement exclut les sociétés de combustibles fossiles de l'univers d'investissement en utilisant les critères suivants :

- > 0 % des revenus provenant du charbon thermique, des combustibles fossiles non conventionnels, de la production de gaz et de pétrole en Arctique ou de la production d'électricité à partir de charbon thermique ;
- > 0 % des réserves de charbon thermique (tonnes métriques) ;
- > 0 % des réserves de gaz et de pétrole non conventionnels (millions de barils équivalent pétrole) ;
- > 1 000 millions de barils équivalent pétrole des réserves totales de gaz et de pétrole (mmbob) ;

- > 10 % des revenus provenant de l'extraction et de la production de pétrole et de gaz, ainsi que de la production d'électricité à partir de combustibles liquides ;
- > 15 % des revenus provenant de la production d'électricité à partir de gaz naturel.
- > 75 % des revenus provenant de la distribution et de la vente au détail, des équipements et des services, de la pétrochimie, des pipelines et du transport, du raffinage ou du commerce de pétrole et de gaz.

Informations sur la durabilité : Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les indicateurs de Risque en matière de durabilité sont donc intégrés au processus d'investissement et jouent un rôle clé dans la sélection des sociétés. Ce Compartiment favorise les caractéristiques environnementales ou sociales ; cependant, il n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Gestionnaire d'investissement tient compte des impacts négatifs d'un investissement dans la mesure où ceux-ci sont importants du point de vue financier.

De plus amples informations sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement intègre les critères ESG à son approche d'investissement, sur son modèle ESG exclusif et sur les modalités selon lesquelles il engage le dialogue avec les sociétés sont disponibles sur le site Internet www.avivainvestors.com.

Indice de référence (comparaison des performances) : La performance du Fonds est comparée à l'indice MSCI Europe Net TR (l'« Indice de référence » ou l'« Indice ») ; toutefois, cet indice de référence n'est pas aligné sur toutes les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment. Le processus d'investissement du Fonds ne repose pas sur l'Indice. Le Fonds ne détient donc pas la totalité des composantes de l'Indice et peut également détenir des actions qui ne font pas partie de celui-ci. Il est prévu que le Fonds affiche une erreur de suivi annuelle moyenne comprise entre 2 % et 6 % comparativement à l'Indice. Dans certaines conditions, il est possible que le Fonds s'écarte de cette fourchette.

Les décisions concernant la sélection des investissements du Fonds sont prises de manière active par le Gestionnaire d'investissement.

Vous pouvez acheter et vendre des actions sur demande tout jour ouvré bancaire à Luxembourg.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Il s'agit d'une catégorie de parts de capitalisation, et les revenus du Fonds resteront dans le Fonds et seront reflétés dans le cours des parts.

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez vous reporter au Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



A risque plus faible

Rendements généralement plus faibles

A risque plus élevé

Rendements généralement plus élevés

Cet indicateur est basé sur des données historiques, calculé selon les règles de l'Union Européenne, et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement présentée reste identique. Elle est susceptible de changer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

La valeur des investissements et les revenus en découlant évolueront dans le temps.

Le prix du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et, par conséquent, il est possible que vous ne récupériez pas le montant de votre investissement initial.

Le Fonds s'est vu attribuer un coefficient de risque défini en fonction de la volatilité historique du cours de ses parts ou, lorsque les informations disponibles étaient insuffisantes, sur base de ses catégories d'actifs sous-jacents.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change peuvent réduire les gains sur placements ou augmenter les pertes sur placements. Les taux de change peuvent fluctuer rapidement, de façon importante et imprévisible.

Risque lié aux actions : Les actions peuvent rapidement perdre de leur valeur ou stagner à un niveau faible indéfiniment, et comportent généralement un risque plus élevé, en particulier un risque de marché, comparativement aux obligations ou aux instruments du marché monétaire. Les faillites ou autres restructurations financières peuvent causer la perte totale ou en partie du capital de l'émetteur.

Risque de marché : Les prix de nombreux titres (y compris les obligations, les actions et les instruments dérivés) changent constamment, et peuvent parfois chuter brusquement et de façon imprévisible.

Risque de contrepartie : Le Fonds pourrait être exposé à des pertes financières si l'entité avec laquelle il entretient une relation d'affaires n'est plus en mesure ou n'est plus disposée à honorer ses obligations envers le Fonds.

Risque associé aux produits dérivés : Les produits dérivés sont des instruments qui peuvent être complexes et extrêmement volatils, parfois imprévisibles (particulièrement dans des conditions de marché exceptionnelles) et susceptibles d'engendrer des pertes beaucoup plus importantes que le coût du produit dérivé lui-même.

Risque associé aux titres non liquides: Certains actifs détenus dans le Fonds peuvent, par nature, être difficiles à évaluer ou à vendre en temps voulu ou à la valeur considérée comme leur juste valeur (surtout lorsqu'il s'agit de quantités importantes), et de ce fait, leurs cours peuvent s'avérer plus volatils.

Risque opérationnel: L'erreur humaine ou les défaillances des systèmes fonctionnels, en interne ou chez nos fournisseurs de services, peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.

Risque en matière de durabilité : Ce risque reflète tout événement ou toute circonstance environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait avoir

un impact sur la valeur des investissements. Le Gestionnaire d'investissement s'appuie principalement sur son analyse ESG interne et sur les indicateurs de risque climatique pour classer le niveau potentiel des risques en matière de durabilité dans chaque compartiment. Le niveau de risque en matière de durabilité peut fluctuer en fonction des opportunités d'investissement que le Gestionnaire d'investissement identifie. Le compartiment est donc exposé au Risque en matière de durabilité, ce qui peut avoir un impact sur la valeur des investissements à long terme.

Des informations détaillées concernant les risques applicables au Fonds figurent dans le Prospectus.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucune

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.43%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

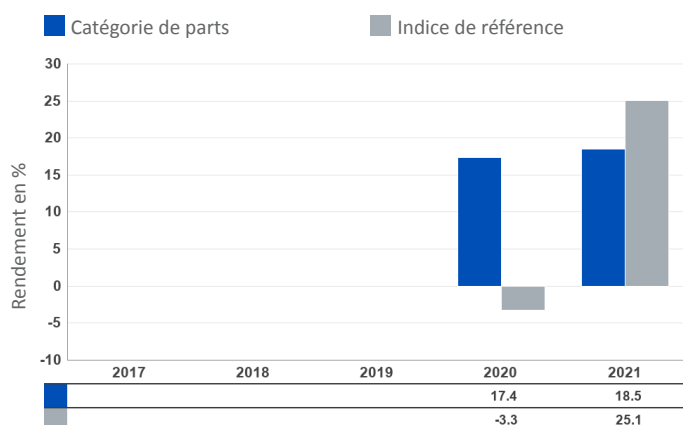
Les frais d'entrée/de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas (notamment lors de la conversion de parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors), il est possible que vous payiez moins – le montant effectif des frais d'entrée et de sortie peut vous être communiqué par votre conseiller financier/distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de l'année précédente pour l'exercice clos en décembre 2021. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transaction de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Des frais de conversion de maximum 1 % peuvent s'appliquer en cas de conversion dans d'autres fonds ou catégories d'actions au sein d'Aviva Investors.

Pour plus d'informations concernant les frais, y compris une description complète des commissions de performance applicables (le cas échéant), veuillez consulter les sections relatives aux frais du Prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne sont pas une indication des performances futures.

Les performances passées indiquées dans le diagramme ci-contre tiennent compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

La Catégorie de parts a été lancée le 22 juillet 2019.

La performance est calculée dans la devise de la Catégorie de parts, qui est EUR.

Source : Aviva Investors/Morningstar/Lipper, une société Thomson Reuters au 31 décembre 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire - J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

D'autres informations sur Aviva Investors, des exemplaires de son Prospectus et de ses derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2, rue du Fort Bourbon, Luxembourg, L- 1249, ou de l'Agent de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, L-4360, ou sur le site Web www.avivainvestors.com, où les derniers prix des parts du Fonds et des informations sur l'achat/la vente de parts sont disponibles.

Vous pouvez convertir vos parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors, sous réserve des dispositions de la Section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus. Aviva Investors est soumis à la législation et à la réglementation fiscales luxembourgeoises. Cela peut avoir un impact sur votre propre situation fiscale et il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal dans votre pays de résidence.

Aviva Investors est une société constituée sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) avec plusieurs compartiments. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de la SICAV. Les passifs de chaque fonds sont séparés et les actifs de ce Fonds ne seront pas utilisés pour payer les dettes d'autres fonds.

Le compartiment, qui a été lancé le 22 juillet 2019, est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La Société de gestion est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.